

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-282 DU 13 MAI 2004

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim de Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, pour compter du dimanche 16 mai 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la Loi N° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation, le 3 avril 2001, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

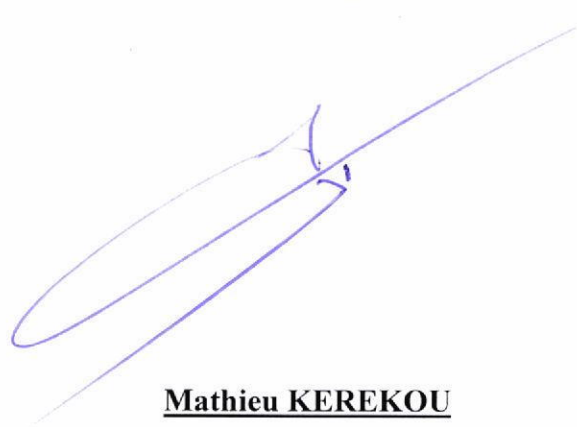
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 16 mai au mercredi 02 juin 2004, Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité pendant l'absence de Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 mai 2004

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

**AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPD 4 MFE 4 SGG 4
DC/MIL 2 MINISTERES 20 JO 1**